

M. W. F. MACLEAN : Comment l'honorable ministre se propose-t-il de dépenser les \$150,000 destinés à la construction de la nouvelle salle d'exercice et des magasins militaires ?

L'hon. M. FISHER : Je crois qu'il faudrait conclure un arrangement spécial dans un cas semblable.

M. URIAH WILSON : Emploie-t-on encore des surintendants des travaux ?

L'hon. M. FISHER : Non, pas lorsqu'on retient les services d'un architecte.

M. MONK : Vu l'heure avancée de la soirée et l'absence des représentants de Toronto, je demanderais au ministre de réserver ces crédits considérables.

L'hon. M. FISHER : Nous pourrions réserver un item ou adopter ces crédits avec l'entente que tous les item se rapportant à Toronto et que les députés veulent discuter seront débattus plus tard.

M. MONK : Mon honorable ami sait bien que cela n'est pas satisfaisant pour les intéressés.

L'hon. M. FISHER : Si nous appliquons ce principe, nous ne pourrions adopter d'autres item, vu que les députés du Manitoba sont absents, je crois. Nous réserverons un item.

M. SPROULE. Il est entendu que les députés de Toronto pourront discuter ces item ou tous autres crédits qui sont réservés.

L'hon. M. FISHER : Je consens parfaitement à cela.

M. ARMSTRONG : Je constate que M. Curry reçoit 5 p. 100 de commission pour la besogne qu'il fait à Toronto.

L'hon. M. FISHER : Quand M. Curry prépare des plans et devis pour des édifices comme il l'a fait pour la douane de Toronto, il reçoit 5 p. 100. Quand il agit simplement en qualité de surintendant des travaux et d'architecte surveillant, et que les plans sont préparés ici, il reçoit 2½ p. 100.

M. ARMSTRONG : Pour surveiller les travaux de l'hôtel des postes, il reçoit 7½ p. 100.

L'hon. M. FISHER : Ce sont les honoraires ordinairement payés aux architectes, lorsqu'il s'agit de réparations de ce genre. Ces travaux sont plus difficiles à exécuter que lorsqu'il s'agit de faire le plan d'un nouvel édifice.

M. URIAH WILSON : Une grande partie de ces travaux de réparations s'exécute à la journée, ce que j'approuve, surtout lorsqu'il s'agit d'entreprises de peu d'importance : mais alors M. Curry n'est plus qu'un contremaître chargé de diriger les ouvriers; cependant, au lieu de recevoir 2½ p. 100, ce

qu'on lui accorde quand il ne prépare pas de plans, il obtient 7½ p. 100.

Salle d'exercice militaire de Toronto—agrandissement pour accommoder de nouveaux corps, \$150,000.

M. W. F. MACLEAN : Ce bâtiment est actuellement en construction ?

L'hon. M. FISHER : Oui.

M. W. F. MACLEAN : Les plans ont-ils été préparés à Ottawa ?

L'hon. M. FISHER : Oui.

M. W. F. MACLEAN : La même remarque s'applique aux casernes de la troupe permanente ?

L'hon. M. FISHER : Oui ; les plans ont été préparés, mais on ne les a pas acceptés encore.

M. W. F. MACLEAN : Je demanderais à l'honorable ministre de nous dire si le Gouvernement a l'intention de construire ces casernes ou de nous expliquer ce qu'il entend faire.

Sir FREDERICK BORDEN : Le terrain a été acheté, il y a deux ou trois ans. La dépense encourue est très lourde, et nous avons conclu avec la ville une convention d'après laquelle nous pouvons occuper les casernes actuelles durant un certain temps. On a cru, en tenant compte des dépenses sérieuses que s'impose le Canada, que nous pourrions prendre un délai raisonnable pour construire ces bâtiments. Je comprends que le ministre intérimaire des Travaux publics, aidé des fonctionnaires de son département et de ceux du ministère de la Milice, étudie sérieusement ces plans dans le but de s'entendre exactement sur le genre d'édifices qu'il faudrait construire.

Édifices militaires de Toronto—magasin, \$3,000.

M. W. F. MACLEAN : Cet édifice sera construit cette année ?

Sir FREDERICK BORDEN : Oui.

Édifices militaires de Toronto—casernes pour la troupe permanente pour remplacer l'immeuble vendu à la ville, \$50,000.

M. W. F. MACLEAN : Qu'est-ce que l'honorable ministre a l'intention de faire avec ces premiers \$50,000 et quand se propose-t-il de dépenser ce crédit ?

L'hon. M. FISHER : Dès que les plans seront terminés et que le ministère de la Milice et celui des Travaux publics les auront adoptés, nous demanderons des soumissions par la voie des journaux.

M. W. F. MACLEAN : Ces plans sont-ils prêts ?

L'hon. M. FISHER : On en a fait un croquis; un fonctionnaire du ministère de la Milice et un employé du département